

■ **Bilangest S.à r.l.**, à Lully (VD), opérations fiduciaires (FOSC du 14.05.1999, p. 3206). Statuts modifiés le 6 décembre 2001. Christian Delhomme, dont la part est réduite de CHF 19'000 à CHF 10'000, cède CHF 9'000 à l'associée Lucette Benoit, de Lausanne, à Saint-Prex, gérante avec signature individuelle. Jean-Claude Grossenbacher, lequel n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, désormais au bénéfice d'une procuration individuelle, cède sa part de CHF 1'000 à l'associée Lucette Benoit, dont la part est portée de CHF 9'000 à CHF 10'000.
Journal no 888 du 23.01.2002
(00316374 / CH-550.0.169.553-0)